



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mouvements populaires dans le monde

Question au Gouvernement n° 2459

Texte de la question

MOUVEMENTS POPULAIRES DANS LE MONDE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, en 2019, des millions de citoyens en Algérie, Argentine, Bolivie, Catalogne, Chili, Colombie, Équateur, Éthiopie, France, Guinée, Haïti, Hong Kong, Irak, Iran, Liban, Soudan osent affronter leurs régimes et se soulèvent partout pour imposer eux-mêmes l'urgence sociale, l'urgence démocratique et l'urgence écologique.

M. Pierre Cordier. Vous ajouterez bientôt la France !

M. Éric Straumann. Et à Cuba, que se passe-t-il ?

M. Jean-Paul Lecoq. Cette marée humaine est porteuse d'une dignité retrouvée : elle ne veut plus subir. Debout, face aux privilégiés et aux puissants que vous servez ! Debout, face aux gardiens du capitalisme qui tentent d'instrumentaliser ces mouvements ! De Bagdad à Port-au-Prince en passant par La Paz ou Paris, la répression que subissent les peuples ne fait que renforcer leur détermination.

M. Éric Straumann. C'est la lutte finale !

M. Jean-Paul Lecoq. Une réforme ne peut être admise que si elle est comprise comme une avancée et partagée comme un progrès. Cette lame de fond citoyenne vient nous dire que le sacrifice de l'humain et de l'environnement au bénéfice des profits ou du maintien des pouvoirs en place n'est plus tolérable. Ces derniers mois, la colère s'exprime en France sur les ronds-points, dans les hôpitaux, les écoles et les entreprises. C'est le moment que vous avez choisi pour engager un grand chambardement des retraites qui réduira les pensions, alors que les gens disent déjà qu'ayant travaillé toute sa vie ou pas, on risque de finir dans la misère.

M. Éric Straumann. Il ne faut pas exagérer non plus...

M. Jean-Paul Lecoq. Est-ce là votre conception de la dignité et de la justice sociale ? Dans tous les pays, le ras-le-bol s'exprime. Il s'exprimera encore le 5 décembre prochain, lorsque ceux qui vivent de leur travail ou qui voudraient en vivre, les retraités, les étudiants se rassembleront pour s'opposer à votre projet nocif et pour défendre ensemble des propositions de remplacement progressistes. Les députés communistes s'en font l'écho. Le Gouvernement obéira-t-il à la volonté du peuple plutôt qu'au MEDEF ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement*. Vous m'interrogez, monsieur le député, sur les mouvements de protestation que nous voyons se développer dans plusieurs pays, notamment au Venezuela, et sur la réponse que la France a vocation à leur apporter. Vous établissez également un parallèle avec la situation de notre pays.

Je voudrais d'abord vous rappeler un principe simple : partout, les populations doivent pouvoir exprimer librement leurs aspirations, dans un cadre démocratique, que ce soit par des processus électoraux ou en exerçant la liberté de manifestation. Nous y sommes particulièrement attachés, à l'étranger comme en France.

M. Jean-Paul Lecoq. Prouvez-le !

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État*. Ces expressions doivent évidemment avoir lieu dans le respect de l'État de droit et éviter toute forme de violence. Il serait opportun, monsieur le député, que cette conviction soit largement partagée sur les bancs de cette assemblée.

M. Jean-Paul Lecoq. Et par le Gouvernement ?

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État*. Ce principe, nous le défendons de manière universelle et nous considérons évidemment les adhésions qu'il suscite comme très positives, quelles que soient l'histoire et les situations des différents pays.

Nous observons également le principe du respect de la souveraineté de nos partenaires, qui ont la responsabilité d'apporter des réponses aux aspirations formulées par leur population.

Je ne puis souscrire au parallèle inacceptable que vous développez avec la situation française. Nous vivons dans un État de droit...

M. Hubert Wulfranc. Et les blessés ?

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État*. ...qui garantit la liberté de manifester, mais où les débordements, dans un sens comme dans l'autre, sont sévèrement punis par la justice. Je ne peux accepter que vous mettiez en doute la solidité de notre démocratie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2459

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2019](#)